

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de CNP Assurances : l'ensemble des résolutions adoptées par les actionnaires

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de CNP Assurances s'est tenue le 16 avril 2021 hors de la présence physique des actionnaires. L'ensemble des résolutions proposées au vote des actionnaires, et en particulier la raison d'être de CNP Assurances et son inscription dans les statuts de l'entreprise, ont été adoptées et le résultat des votes, réalisés à distance et arrêté la veille avant 15 heures, a été détaillé en séance.

Lors de cette assemblée, Véronique Weill, présidente du conseil d'administration depuis fin juillet 2020, a tenu à exprimer, au nom du conseil, de vifs remerciements à Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances depuis septembre 2018, qui fait valoir ses droits à la retraite, pour son action en faveur de la transformation et du développement international et multipartenarial du groupe.

Elle a également adressé un mot de bienvenue et des vœux de réussite à Stéphane Dedeyan qui lui succède. Stéphane Dedeyan a été nommé par le conseil d'administration du 16 février 2021, et a pris ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale.

Le mandat de présidente du conseil d'administration de Véronique Weill a été renouvelé par une décision prise par le conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale.

Les actionnaires ont approuvé, au travers de résolutions relatives à des ratifications de cooptation et à des renouvellements, la composition du conseil d'administration au 16 avril 2021. Ces résolutions concernaient Véronique Weill, Philippe Heim, Nicolas Eyt, La Banque Postale, Yves Brassart et Rose-Marie Van Lerberghe.

Le paiement de dividende à 1,57 € par action a également été décidé.

Une raison d'être qui incarne l'histoire de CNP Assurances et sa vision pour l'avenir

« Assureurs et investisseurs responsables animés par la vocation citoyenne de notre groupe, nous agissons avec nos partenaires pour une société inclusive et durable en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie. »

Adoptée par ses actionnaires et inscrite dans les statuts de l'entreprise, la raison d'être de CNP Assurances reflète :

- la spécificité de CNP Assurances en tant qu'héritière des Caisses Nationales de Retraite et de Prévoyance créées au XIX^e siècle pour généraliser la prévoyance des salariés, membre du pôle financier public français et filiale de La Banque Postale ;

- et ce qu'elle souhaite continuer à incarner à l'avenir, afin d'affirmer et d'inscrire dans la durée le modèle de développement responsable et utile à la société de l'entreprise, en lien avec la spécificité du modèle multipartenarial et international de CNP Assurances.

Dans une démarche de co-construction de sa raison d'être, CNP Assurances a largement consulté ses parties prenantes internes et externes entre mai et décembre 2020 : entretiens individuels avec des administrateurs, dirigeants, partenaires, actionnaires, associations, ONG et organismes de place, groupes de travail avec des collaborateurs et des assurés et consultation en ligne des 5 300 collaborateurs du groupe en Europe et en Amérique latine.

Les présentations de la présidente et du directeur général à l'assemblée en bref

Après être revenue sur le contexte économique et financier de l'année écoulée, Véronique Weill, a souligné que la stratégie de long terme du groupe et le rapprochement avec La Banque Postale ouvrent à CNP Assurances des perspectives nouvelles de création de valeur dans la durée pour toutes ses parties prenantes.

Antoine Lissowski, directeur général, a quant à lui exposé les faits marquants de l'année 2020 ainsi que les résultats sur cette période. Il a rappelé la solidité des résultats financiers et de la solvabilité du Groupe malgré les impacts du ralentissement économique. Si la crise sanitaire a marqué les ventes d'assurance vie en France au premier semestre, CNP Assurances a entamé le programme de transformation de la production et des encours induit par le contexte de taux négatifs. La production en Italie et au Brésil, très concentrée sur les unités de compte, a été dynamique.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19
Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

Investisseurs et analystes

Khalil Tabbi 01 42 18 65 95
Jean-Yves Icole 01 42 18 86 70
Typhaine Lissot 01 42 18 83 66

infofi@cnp.fr

